

# Loi mettant fin à la recherche et l'exploitation des hydrocarbures

Promulgation : 30 décembre 2017

*Conformément à l'accord de Paris sur le climat, ce texte est l'une des traductions de l'engagement de la France à concourir à l'objectif de maintien du réchauffement climatique en dessous de 2° d'ici la fin du siècle. Il réforme ainsi la politique de gestion des hydrocarbures en limitant drastiquement la recherche et l'exploitation de ces matières sur le sol national.*

## ✓ Limitation de l'exploitation des hydrocarbures conventionnés

- ▶ Interdiction de délivrance de nouveaux permis de recherche d'hydrocarbures
- ▶ Non-prolongement des concessions existantes au-delà de 2040

## ✓ Interdiction de la recherche d'hydrocarbures non conventionnés

- ▶ Interdiction de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste